



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

La maison diocésaine est fermée au public

Suite aux nouvelles mesures de confinement, à partir de ce vendredi 30 octobre, la maison diocésaine d'Angoulême est fermée au public.

La Maison diocésaine est fermée au public mais un téléphonique est prévu de 9h à midi et de 14 h à 17 h.

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 02/03/2024 -

<https://charente.catholique.fr/maison-diocesaine/actualites/leglise-ferme-la-maison-diocesaine/>